

Sanofi va acquérir Amunix pour son portefeuille en immuno-oncologie avec une nouvelle génération d'agents biologiques à activation conditionnelle

- * Une opération qui apporte un portefeuille prometteur de développement d'immunothérapies engageant les lymphocytes T et de cytokines thérapeutiques avec le premier candidat AMX-818, qui devrait passer en phase clinique au début de 2022
- * Accès aux technologies Pro-XTEN™, XPAT® et XPAC™ d'Amunix, qui complètent les plateformes R&D actuelles de Sanofi

PARIS – Le 21 décembre 2021 – Sanofi annonce aujourd'hui la conclusion d'un accord visant l'acquisition d'Amunix Pharmaceuticals, Inc., une entreprise spécialisée en immuno-oncologie qui exploite sa plateforme exclusive, cliniquement validée, XTEN® et sa plateforme technologique innovante et universelle de masquage de protéases activables, Pro-XTEN™, pour découvrir et développer des cytokines thérapeutiques et des immunothérapies qui engagent les lymphocytes T afin de transformer les traitement pour les patients atteints d'un cancer. Le portefeuille de développement d'Amunix, qui se compose d'un candidat au stade avancé, AMX-818 – un agent ciblant HER2, modifié pour être masqué, qui engage les lymphocytes T –, cadre parfaitement avec la stratégie que s'est donnée Sanofi de développer des immunothérapies anticancéreuses qui pourraient changer la donne pour les patients. Aux termes de l'accord, Sanofi fera l'acquisition d'Amunix pour un paiement initial d'un milliard de dollars, assorti de 225 millions de dollars de paiements d'étape, en fonction de la réalisation de certains objectifs de développement. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre des initiatives engagées par Sanofi pour intensifier et renforcer sa contribution à la recherche et au développement de médicaments innovants pour les patients atteints d'un cancer, avec environ 20 molécules actuellement en développement.

« Cette acquisition illustre notre volonté d'investir dans des plateformes de recherche et développement prometteuses », a déclaré le docteur John Reed, Ph.D., Responsable Monde de la Recherche et Développement de Sanofi. « La plateforme technologique d'Amunix utilise une nouvelle génération d'agents biologiques intelligents pour développer des médicaments ciblés, activables uniquement dans le microenvironnement tumoral de manière à épargner les tissus sains, ce qui pourrait permettre de proposer des options thérapeutiques plus efficaces et plus sûres aux patients atteints d'un cancer. Nous sommes impatients de développer rapidement le portefeuille prometteur d'Amunix et de combiner ses candidats-médicaments innovants avec les molécules complémentaires du portefeuille de Sanofi en immuno-oncologie. »

Les masques et lieux clivables exclusifs XTEN® d'Amunix constituent une nouvelle génération de protéines qui permettent aux agents biologiques de circuler en mode « masqué » et de s'activer de préférence dans le micro-environnement tumoral, ce qui a pour effet d'améliorer la sécurité et l'efficacité des médicaments. Cette technologie peut être appliquée à un large éventail d'actifs existants et en développement. La structure moléculaire des molécules d'Amunix dote les molécules masquées inactives de propriétés durables permettant de les convertir, après leur activation dans la tumeur, en agents à courte demi-vie accélérant ainsi leur élimination de l'organisme. En immuno-oncologie, plus particulièrement, la technologie d'Amunix pourrait permettre de surmonter les obstacles ayant jusqu'à présent empêché l'adoption des anticorps bispécifiques engageant les lymphocytes T pour le traitement des tumeurs solides comme, en particulier, le retournement du système immunitaire contre les cellules normales saines et l'activation systématique et généralisée du système immunitaire à l'origine d'effets indésirables comme le syndrome de libération de cytokines.

« Nous sommes très fiers des réalisations de l'équipe d'Amunix, qui a mis sa diversité et ses extraordinaires talents au service du développement de la technologie Pro-XTEN et de l'expansion rapide de son portefeuille de développement », a déclaré Angie You, Ph.D., Directrice Générale d'Amunix.

« Nous sommes impatients de joindre nos forces à celles de Sanofi pour bénéficier de son savoir-faire et constituer un centre d'excellence pour le développement de traitements potentiellement meilleurs et plus sûrs pour les patients », a ajouté Volker Schellenberger, Ph.D., co-fondateur, Président et Chief Technology Officer d'Amunix.

La clôture de la transaction est subordonnée à l'expiration de la période d'attente prévue par la loi antitrust américaine Hart-Scott-Rodino de 1976 et à d'autres conditions usuelles. Sanofi prévoit de finaliser cette acquisition au premier trimestre de 2022.

Le conseil juridique de Sanofi est Weil, Gotshal & Manges LLP. Amunix a retenu Centerview Partners LLC comme conseiller financier et Fenwick & West LLP comme conseil juridique.

XTEN, XPAT, XPAC et PRO-XTEN sont des marques de commerce d'Amunix.

À propos d'Amunix

Amunix Pharmaceuticals est une entreprise spécialisée en immuno-oncologie qui s'emploie à concevoir et à développer des cytokines thérapeutiques et des thérapies engageant les lymphocytes T « masquées », afin de réaliser toutes les promesses de ces puissantes biothérapies d'activation du système immunitaire pour les patients atteints d'un cancer. L'entreprise exploite ses plateformes exclusives XPAT® et XPAC™ pour développer un portefeuille de médicaments innovants, activables de préférence dans le micro-environnement tumoral et conçus pour surmonter les obstacles ayant jusqu'à présent freiné l'adoption des cytokines thérapeutiques et des anticorps engageant les lymphocytes T. La technologie de masquage exclusive d'Amunix a été cliniquement validée et prolonge la demi-vie des médicaments avec une immunogénicité limitée. Le premier produit-candidat de l'entreprise, AMX-818, un agent XPAT® ciblant les tumeurs solides exprimant le récepteur HER2,

modifié pour être masqué, qui engage les lymphocytes T, est sur le point de passer en phase clinique. Outre plusieurs autres programmes axés sur l'engagement des lymphocytes T, comme PSMA-XPAT et EGFR-XPAT, Amunix applique également sa technologie de masquage exclusive à sa première cytokine thérapeutique activée par protéase, IL12-XPAC™.

Investisseurs d'Amunix : ArrowMark Partners, Avidity Partners, Bain Capital Life Sciences, BlackRock, Casdin Capital, CaaS Capital Management, Clough Capital Partners, Delian Capital, Franklin Templeton, Frazier Healthcare Partners, Janus Henderson Investors, Longitude Capital, Lowercase Capital, Omega Funds, Polaris Partners, Redmile Group, Two River, Venrock, Viking Global Investors.
Pour plus d'informations sur l'entreprise, se reporter au site Web d'Amunix.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Relations médias Sanofi

Sally Bain
Tél. : +1 (781) 264-1091
Sally.Bain@sanofi.com

Nicolas Obrist
Tél. : +33 (0)6 77 21 27 55
Nicolas.Obrist@sanofi.com

Relations médias Amunix

media@amunix.com

Relations Investisseurs Sanofi – Paris

Eva Schaefer-Jansen
Arnaud Delepine
Nathalie Pham

Relations Investisseurs Sanofi – Amérique du Nord

Felix Lauscher

Tel.: +33 (0)1 53 77 45 45
investor.relations@sanofi.com
<https://www.sanofi.com/en/investors/contact>

Déclarations prospectives

Le communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés

diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2020 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2020 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.